

Déclaration FO à la première réunion du 16 septembre 2008 Sur les mesures d'accompagnement aux départs volontaires

Sachez-le ! A vos annonces du 24 juillet et du 9 septembre, FORCE OUVRIERE s'insurge contre la suppression d'emplois au sein de Renault même si ces suppressions d'emplois ne s'appuient que sur le volontariat, l'ampleur des effectifs concernés nous laisse perplexes.

Nombre de salariés nous ont fait part de leur désappointement et de leur inquiétude face au mépris de la Direction générale qui affiche sans vergogne son désintérêt pour des pans entiers de l'Entreprise.

Beaucoup de nos collègues s'interrogent sur les conditions dans lesquelles ils pourront assurer demain leur mission, leur avenir dans l'entreprise, pour le cas où leur Direction serait touchée par un nombre significatif de départs.

Les salariés de Sandouville restants de loin les plus touchés, leurs inquiétudes se sont très vite transformées en détresse voire même en angoisse !

Au registre de leurs craintes, après l'évolution de leur charge de travail, vient le maintien même de leur l'activité au sein de l'Entreprise.

Pour autant, le devenir de la prestation extérieure n'a pas encore été évoqué par la Direction !

Vous devez reconsidérer l'utilisation massive d'entreprises prestataires extérieures, génératrices de perte de compétences et de surcoûts, pour assurer une flexibilité illusoire qui n'a même pas l'avantage de préserver le Personnel Renault de licenciements économiques.

FO ne considère ce Plan social ni comme inéluctable ni comme nécessaire à la survie de l'Entreprise. Faut-il aujourd'hui disserter sur le contenu de mesures, par ailleurs très mesquines au regard des capacités financières de l'Entreprise, pour accompagner des suppressions d'emplois qui n'ont pas lieu d'être ?

La Direction générale, avant de parler d'un plan social et de décider dans un premier temps de supprimer 5000 postes en France, aurait dû proposer un plan emploi, comme elle a pu le faire dans le passé, avec des départs anticipés de salariés âgés (en structure et en production) permettant ainsi l'embauche de jeunes !

En effet, avec une progression des bénéfiques au premier semestre 2008 de 49% pour PSA et de 37% pour Renault, les constructeurs automobiles français ne semblent pas aux abois.

Ces mesures apparaissent davantage comme l'anticipation d'une hypothétique tourmente qui reste pour l'instant une simple supposition. Pire, le seul ajustement des effectifs risquerait plus d'aggraver la situation de RENAULT que de l'améliorer. En attaquant le moral des salariés comme celui des consommateurs, les Dirigeants de Renault pourraient finir de scier la branche sur laquelle ils sont assis.

Certes, l'évolution économique générale de l'Europe de l'Ouest pose de vraies interrogations pour le devenir de notre industrie. En effet, la précarisation des classes sociales moyennes (auxquelles participent largement les Entreprises du CAC 40) favorise plutôt la vente de véhicules low-cost fabriqués dans les pays émergents, au détriment des véhicules de gamme intermédiaire produits dans nos sites en France. Sandouville est la première à en faire les frais ! Et ensuite, à qui le tour ?

FO vous rappelle qu'une charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises du secteur automobile et de leurs salariés a été signée entre l'Etat, l'UIMM et quatre organisations syndicales, dont FORCE OUVRIERE.

Il convient donc que chacun prenne ses responsabilités pour assurer l'avenir du secteur automobile en France.

Pour les salariés VOLONTAIRES qui souhaiteraient partir de l'entreprise, voici les exigences de FO :

Des mesures d'accompagnement « concrètes et palpables » qui s'imposent comme un dû !

Les mesures d'accompagnement présentées lors du CCE du 9 septembre sont bien loin de nos exigences et ne peuvent être considérées que comme des **pistes exploratoires** pour obtenir **les mesures d'accompagnement incontournables suivantes, le VOLONTARIAT nous le répétons, restant le maître-mot :**

. Mise en place du principe du double volontariat sur l'ensemble des sites en France, filiales incluses, voire même sur l'ensemble du Groupe. Un salarié d'un site NON concerné par les plans A ou B pourra décider volontairement de bénéficier des mesures d'accompagnement et d'aide au départ. Le poste vacant devra alors être proposé et attribué EN PRIORITE à l'un des salariés des sites touchés par les plans.

. Indemnités et compensations financières substantielles

. Rachat par Renault des trimestres manquant pour les départs volontaires en retraite

- . Aide au départ volontaire en retraite du personnel à aptitudes réduites
- . Inclure la notion de pénibilité pour anticiper le départ volontaire en retraite
- . Application des mêmes modalités de départ de type « CASA »
- . Conditions de départ identiques pour tous
- . Assistance à la mobilité
- . Mise en application de la charte nationale de soutien aux entreprises du secteur automobile signée en juillet dernier par Renault et FO
- . Création de cellules Emploi-Mobilité au niveau local et régional pour tous les sites, avec une centrale de coordination et de suivi
- . Mise en place d'une structure d'aide au reclassement, à la reconversion
- . Assistance à la création d'entreprise, aux projets personnels
- . Mesures susceptibles de favoriser le temps partiel indemnisé
- . Aide aux congés longue durée
- . Aide au retour au pays
- . Prise en compte du « Plan Embauches 2008 ». Les besoins définis alors, sont en majorité, restés les mêmes. Les salariés touchés devront EN PRIORITE bénéficier de ces opportunités
- . Dans le cas d'un nouveau plan d'embauches, la priorité doit être donnée aux salariés qui auraient échoué lors d'une création d'entreprise ou d'un projet personnel.
- . La remise à zéro des compteurs temps négatifs
- . Dispositifs d'aide de l'état, toujours actionnaire du groupe à hauteur de 15%

Une dernière mesure d'accompagnement, et celle-ci s'applique à la Direction Générale: imposer aux plus hauts niveaux de l'Entreprise la très fameuse frugalité chinoise prônée par Carlos GHOSN ; par exemple, en évitant d'attendre d'avoir dépensé 100 millions d'euros sur un projet, pour finalement l'arrêter (nouvel Espace) !

Aucune des questions qui viendront se poser tout au long de nos réunions et des commissions de suivi centrales et locales, ainsi qu'au cours de la mission d'expertise, ne devront rester sans réponse claire, nette et précise !

FO, Syndicat Libre et Indépendant